

Décret

Générale

colonial

## Décret n° 15-475-1936 promulguant dans la colonie le décret du 3 juin 1936 modifiant le décret du 30 décembre 1912 relatif au régime financier des colonies.

n° 15-475-1936

Ministère  
ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication  
3 mai 1936

Numéro JO  
n° 475 du 30/06/1936

Date du numéro  
30 juin 1936

### VISAS

Le Gouverneur de la Côte française des Somalis et dépendances, officier de la Légion d'honneur, Vu l'ordonnance organique du 18 septembre 1844, rendue applicable à la colonie par décret du 18 juin 1884

**Vu** l'arrêté du 1er octobre 1914, réglant le mode de promulgation et de publication des lois, décrets et arrêtés et les conditions dans lesquelles ces lois, décrets et arrêtés deviennent exécutoires

**Vu** le décret du 3 juin 1936, modifiant le décret du 30 décembre 1912, relatif au régime financier des colonies,

### TEXTE INTÉGRAL

#### Art.1er

Est promulgué à la Côte française des Somalis et dépendances le décret du 30 décembre 1912 relatif au régime financier des colonies.

#### Art 2

Le présent arrêté sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera.

A.ANNET.